Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 29 (1941)

Heft: 2

Artikel: Contribution à l'armorial du canton de Fribourg [suite]

Autor: Vevey-l'Hardy, Hubert de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818196

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTRIBUTION A L'ARMORIAL DU CANTON DE FRIBOURG

IIIme SÉRIE

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY

(Suite.)

Un vitrail de 1529 (?), se trouvant au palais de St-Pierre, à Lyon (voir A.H.S. 1923, p. 99) donne: de gueules au lion d'or lampassé du premier issant d'une montagne de cinq copeaux d'argent et accompagné en pointe d'une devise alesée du même; cimier: un lion issant d'or, lampassé de gueules. — Une cheminée de la maison de Maillardoz, à Rue, deuxième moitié du XVIe siècle, donne de mêmes armoiries (fig. 90).

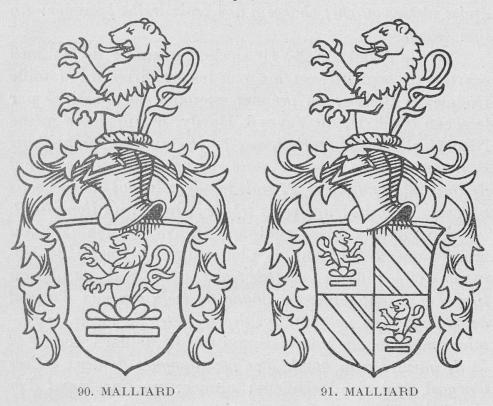
L'armorial manuscrit, nº 466, de 1692 environ, donne ce dernier écu, mais avec la devise d'or.

Un cachet de 1658 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Romont) indique: un lion issant d'une montagne de cinq copeaux soutenue d'un arc-en-ciel mouvant de la pointe; cimier: un lion issant.

Hans Malliard, chevalier de Jérusalem, selon le Liber Amicorum de Claude de Villarzel (Musée du Vieux Vevey), 1591, portait: de gueules au lion d'or issant d'une montagne de trois copeaux d'argent accompagnée en pointe d'une devise alesée du même; cimier: un lion issant d'or; devises: 1. Honneur ou la mort, 2. non absque. — Le même personnage utilisa de 1596 à 1599 un cachet (A.E.F.: Fonds de Diesbach) donnant de mêmes armoiries complètes (sans

émaux), mais avec la devise non alesée et soutenant la monlagne.

Un sceau d'Antoine Malliard, fin du XVIe siècle (A.E F.: Fonds de Malliard), ainsi qu'un autre (id.: Fonds de Diesbach) utilisé vers 1596 par Françoise de Diesbach, née Malliard, donnent: coupé, un lion issant d'une monta-



gne de cinq copeaux mouvant du trait, et fascé de quatre pièces (fig. 88).

Un écu de bronze, A.M. 1586, se trouvant au-dessus du tombeau du chevalier de Malliard, en la collégiale de Romont, indique: coupé, au 1er un lion issant d'une montagne de cinq copeaux mouvant du trait; au 2e une fasce.

Laure Malliard, née de Challant, utilisa vers 1615, un cachet (A.E.F.: Fonds de Diesbach) donnant: un lion issant d'une montagne de cinq copeaux mouvant d'une champagne chargée d'une fasce; cimier: un lion lissant.

Une peinture de 1581-1609, au château d'Ueberstorf (note de feu M. de Techtermann), donne les émaux de ces

dernières variantes: coupé, au I^{er} de gueules au lion d'or issant d'une montagne de cinq copeaux d'argent mouvant du trait; au 2^e fascé d'or et de gueules de quatre pièces.

Nicolas Malliard, chevalier, se servit de deux cachets (A.E.F.: Fonds de Diesbach et de Malliard), 1623, 1626: un lion issant d'une montagne de cinq copeaux mouvant d'une devise alesée, au chef chargé d'une croix trèflée; cimier: un lion issant.

Dès le début du XVIIe siècle, la famille de Malliard écartela ses armoiries au lion avec les armoiries de la famille féodale de Billens. Le premier exemple est constitué par le sceau (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 10) de ce même Nicolas, chevalier: écartelé, aux Ier et 4e un lion issant d'une montagne de cinq copeaux posée sur un arc-en-ciel mouvant de la pointe; aux 2e et 3e, trois bandes; le tout abaissé sous un chef de l'ordre: une croix trèflée; cimier: un lion issant.

Un vitrail (Musée cantonal) de Nicolas Malliard, du grand Conseil, seigneur de Châtonnaye, banneret de Romont, 1667, indique: écartelé; aux 1er et 4e de gueules au lion d'or issant d'une montagne de trois copeaux d'argent accompagnée en pointe d'une devise alesée du même, le premier contourné par courtoisie, qui est de Malliard; aux 2e et 3e de gueules à la bande d'or accompagnée de deux cotices d'argent, qui est de Billens; cimier: un lion issant d'or (fig. 91).

Un autre vitrail (id.), de 1701, donne la montagne de cinq copeaux d'argent, la devise d'or et les deux cotices sous forme de bandes.

Une peinture de 1690 (A.E.F.: Législation et variétés n° 22) de Nicolas, sénateur, donne: écartelé; aux 1^{er} et 4^e de gueules au lion d'or issant d'une montagne de cinq copeaux d'argent mouvant d'une devise alesée du même et accompagnée en pointe d'une autre devise alesée du dernier; aux 2^e et 3^e de gueules à la bande d'or accompagnée de deux cotices d'argent.

En 1699, un membre de la famille utilisa un cachet (A.E.F.: Titres de Romont, nº 239) donnant: écartelé; aux

1er et 4e de gueules au lion issant d'une montagne de cinq copeaux mouvant d'une devise alesée; aux 2e et 3e deux bandes.

Dès la première moitié du XVIIIe siècle, la montagne et la devise se transforment en une couronne à perles; le premier exemple semble être le sceau (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 9) de Jean-Ignace-Simon (1682-1743) aux armes de Malliard-d'Affry: écartelé; aux 1er et 4e de gueules au lion issant d'une couronne à perles, le premier contourné par courtoisie; aux 2e et 3e de gueules à trois bandes.

Le cachet (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, nº 370) de Joseph-Nicolas-Bruno, bailli de Pont, 1758, donne: écartelé, aux 1^{er} et 4^e de gueules au lion issant d'une couronne à perles; aux 2^e et 3^e d'or à deux bandes de gueules; cimier: trois plumes d'autruche.

Le tableau des familles patriciennes de Joseph Heine, 1751, donne une couronne fleuronnée aux 1^{er} et 4^e quartiers, au lieu de la couronne perlée, et aux 2^e et 3^e d'argent à une bande d'or entre deux autres bandes de gueules.

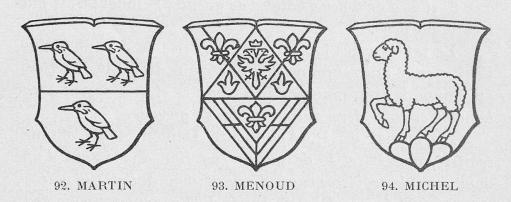
L'armorial du P. Apollinaire Deillon, 1865, donne: écartelé, aux 1^{er} et 4^e de gueules au lion d'or issant d'une montagne de trois copeaux d'argent mouvant de la pointe; aux 2^e et 3^e de gueules à la bande d'or accompagnée de deux cotices d'argent. Le même écu, sommé d'un tortil de baron, est donné par un cachet (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 11) de la seconde moitié du XIX^e siècle.

MARMIER. — Famille originaire d'Autavaux où elle est connue dès 1383 sous le nom de Nostros; au siècle suivant, les descendants de Marmier Nostros ne conservèrent, comme nom de famille, que le prénom de leur père. Dès le XVIIe siècle, cette famille porta indifféremment les noms de Marmier et de Marmy, noms qui ne furent définitivement fixés qu'au siècle passé. Les familles Marmier possèdent actuellement les bourgeoisies d'Autavaux, d'Estavayer-le-Lac et de Sévaz, alors que les Marmy possèdent celles d'Autavaux, Estavayer-le-Lac, Forel, Montbrelloz et Neyruz.

Un Marmier, ancien banneret d'Estavayer-le-Lac, utilisa en 1791 un cachet (A.E.F.: Fonds de Praroman) indiquant: d'argent au faucon au vol dressé (fig. 89).

MARTIN. — Différentes familles de ce nom possèdent actuellement les bourgeoisies de Châtel-St-Denis, Frasses, Fribourg et Romont. Celle de Romont y est connue dès 1423.

Joseph Martin, lieutenant du gouvernement à Romont, portait, selon une peinture de la salle des baillis, au château de Romont: coupé d'argent et d'azur, à trois martins pêcheurs au naturel, deux en chef, l'autre en pointe. Son ca-



chet, 1809 (A.E.F.: Fonds Griset de Forel. — Coll. H. de Vevey-L'Hardy, nº 537) donne le même écu, mais sans indication d'émail pour les martins pêcheurs (fig. 92).

L'armorial de Jos. Comba, vers 1830, donne également le même écu, mais avec *les martins pêcheurs de l'un en l'autre*. Le D.H.B.S. (vol. IV, p. 677) donne cette même variante.

Ce dernier armorial donne encore trois autres armoiries Martin, sans que nous sachions à quelles familles les attribuer: 1. de gueules à trois martins pêcheurs d'argent. — 2. d'azur à deux fasces ondées et abaissées d'argent, un oiseau de même nageant sur la première. — 3. de gueules à un oiseau nageant sur une devise ondée et accompagnée en pointe d'une autre devise (non ondée), le tout d'argent.

MENOUD. — Très nombreuses familles originaires de la région des Ecasseys et de Sommentier où elles se révèlent dès 1403. Elles possèdent actuellement les bourgeoisies de Besencens, Chénens, Cottens, Les Ecasseys Fiaugères, Granges, Grattavache, La Joux, La Magne, Rueyres-Treyfayes, Sâles (Gruyère), Sommentier et Vuisternens-devant-Romont.

Une peinture se trouvant au-dessus d'une porte de grange, à La Joux, avec l'indication « Arma Menoud » (communication de M. le chanoine N. Peissard, à Fribourg), donne: de gueules au chevron d'argent accompagné en pointe d'un rameau feuillu du même.

Le diplôme d'une officine italienne, fin du XVIIIe siècle (communication de la famille) donne des armoiries extrêmement compliquées: coupé au 1^{er} d'or à l'aigle bycéphale de sable, surmontée d'une couronne du même; deux pointes de sinople mouvant du chef et appointées à deux autres pointes d'argent mouvant de la pointe et chargées chacune d'une flamme de gueules; à dextre et à senestre en chef, brochant sur le tout, deux fleurs de lis de l'un à l'autre; au 2^e, de gueules au chevron renversé, parti, à dextre et à senestre écartelé d'or et de sinople et surmonté d'une fleur de lis d'argent. Ces armoiries se trouvent aussi à La Joux (communication de M. le chanoine N. Peissard, à Fribourg), sculptées sur un fourneau (fig. 93).

(A suivre.)